

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint Genix-les-Villages, le 30 mars 2021

LUTTE CONTRE LA COVID-19

OPÉRATION DE DÉPISTAGE À SAINT GENIX-les-VILLAGES LE MARDI 6 AVRIL 2021 AVEC DÉPLOIEMENT DES MÉDIATEURS DE LUTTE ANTI-COVID

Alors que le territoire de La Savoie est actuellement fortement impacté par la circulation du virus, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes mandate une équipe de médiateurs de lutte anti-Covid le mardi 6 avril 2021 à Saint Genix-les-Villages.

Les médiateurs interviendront en complément des acteurs déjà mobilisés (médecins, pharmaciens...), pour renforcer les capacités de dépistages et les actions de prévention au plus près et ainsi freiner le plus rapidement possible la propagation du virus.

Ainsi dans le contexte sanitaire local et dans le cadre de la stratégie nationale « Tester- Alerter-Protéger », l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en lien avec la Préfecture de département et la municipalité de Saint Genix-les-Villages, mobilise les [médiateurs de lutte anti-Covid](#).

Ils interviendront pour effectuer des **dépistages, sensibiliser les habitants en délivrant les messages de prévention** (*que faire si on est positif au Covid ? Que faire si on est contact à risque ? Combien de temps dure l'isolement ? Comment être accompagné ?*) **et pour identifier des personnes contacts**, en questionnant les personnes dont le test serait positif.

L'objectif est de casser le plus précocement possible les chaînes de transmission du virus.

Le mardi 6 avril à Saint Genix-les-Villages, de 9 h à 16 h.
> au Gymnase de la Forêt, route du stade

L'équipe de médiateurs de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS) du 73 mobilisée dans cette mission a été formée spécifiquement.

Le dépistage se fait sur la base du volontariat, il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Il s'agit de tests antigéniques réalisés par prélèvements naso-pharyngés, dont les résultats sont fournis dans la demi-heure, permettant ainsi de délivrer aussitôt toutes les recommandations adaptées au résultat des tests. Les personnes doivent apporter **leur carte vitale**.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la commune de Saint Genix-les-Villages invite le plus grand nombre d'habitants du secteur à venir réaliser un dépistage.

Contacts presse

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr
Mairie de St Genix-les-Villages : 04 75 31 83 24 - mairie@saint-genix.fr